

RELAXE POUT LES HUIT DE GOODYEAR

Il est du devoir des syndicalistes de se battre pour sauver les emplois et le développement économique et social de nos territoires.

Il est du devoir des syndicalistes de rétablir des liens sociaux trop souvent rompus par désespoir social.

Il est du devoir des syndicalistes de dénoncer les stratégies des actionnaires, affairistes et liquidateurs, qui ont pour seul objectif de s'enrichir au détriment de tous les autres.

Il est du devoir des syndicalistes d'alerter sur les politiques économiques désastreuses menées par les gouvernements successifs.

C'est pour avoir accompli leurs devoirs de syndicalistes que les 8 de Goodyear viennent d'être condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme !

Après 7 ans de lutte face à la multinationale Goodyear, marqués de conflits durs avec un patronat violent, usant de manœuvres indignes, l'entreprise a finalement fermé ses portes pour s'installer en Russie. Rien n'est dit de la violence des employeurs qui, face à des propositions pour maintenir et développer l'emploi, ne répondent que par le mépris, les licenciements et la répression.

C'est la première fois que des militants sont condamnés aussi lourdement depuis que le fait syndical est reconnu d'utilité publique. Cette condamnation s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale qui s'accroît jour après jour. La répression syndicale est une stratégie qui va bien au-delà des rangs du patronat puisque le procureur de la république a décidé de poursuivre les militants de Goodyear, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

Le gouvernement a décidé d'intimider tous les salariés qui se battent pour leurs droits et leurs emplois. Ce sont les fondements même de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées. Les huit militants doivent être relaxés.

Premiers Signataires :